

Zeitschrift:	Schweizer Hebamme : officielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici
Herausgeber:	Schweizerischer Hebammenverband
Band:	92 (1994)
Heft:	11
Artikel:	Efficacité contraceptive
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-950456

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Déclaration du groupe consultatif médical international (IMAP), de la fédération internationale de planification familiale (IPPF), août 1994.»

Efficacité contraceptive

Introduction

L'efficacité ne constitue pas le seul critère à la base du choix libre et informé des usagers. Par conséquent, les conseillers et les prestataires de services ne doivent pas encourager une méthode sur la seule base de son efficacité, sans tenir compte des préférences des clients.

En ce qui concerne l'efficacité d'une méthode, les considérations importantes susceptibles d'influencer le choix sont la disponibilité d'une contraception supplémentaire d'urgence (en cas pas exemple d'une déchirure de préservatif) et l'accès à des services assurant des avortements «sans risques» en cas d'échec de la méthode.

Certains facteurs biologiques (comme l'âge, la parité et l'allaitement maternel) peuvent affecter l'efficacité contraceptive et doivent également être pris en considération lors du choix d'une méthode.

Mesure de l'efficacité

L'efficacité contraceptive est habituellement mesurée en fonction des taux d'échec calculés à partir du nombre de grossesses survenant pendant une période donnée de contraception.

Les taux d'échec sont habituellement rapportés comme «échec de la méthode» et «échec de l'utilisatrice». L'échec de la méthode, le moins fréquent, est attribuable à la méthode elle-même. L'échec de l'utilisatrice est attribuable à l'utilisation incorrecte de la méthode en plus de l'échec de la méthode. Il faut cependant noter que le soi-disant «échec de l'utilisatrice» peut être dû à des facteurs relevant de la prestation des services qui viennent s'ajouter à ceux attribuables à l'utilisatrice.

Les taux d'échec de méthodes spécifiques rapportés dans la littérature présentent parfois des variations considérables. D'une manière générale, les

différentes méthodologies de recherche, les différents modes de conception et des études portant sur différentes populations sont à l'origine de ces variations. Les données disponibles permettent cependant d'estimer à quel point une méthode est efficace lorsqu'elle est fournie et utilisée de la manière optimale, et à quel point elle importante pour les clients, les prestataires de services et les gestionnaires de programmes.

Il a été observé que les taux d'échec des méthodes qui dépendent d'un emploi régulier et correct pour être efficaces, par exemple les méthodes barrières, les contraceptifs oraux et l'abstinence périodique, présentent des écarts beaucoup plus importants entre minima et maxima. Pour les autres méthodes, par exemple les injectables, Norplant, les DIU et la contraception chirurgicale volontaire (stérilisation), la marge est beaucoup plus étroite.

«Groupe consultatif médical international de l'IPPF»

Il nous paraît maintenant opportun de donner quelques précisions au sujet de ce groupe (IMAP):

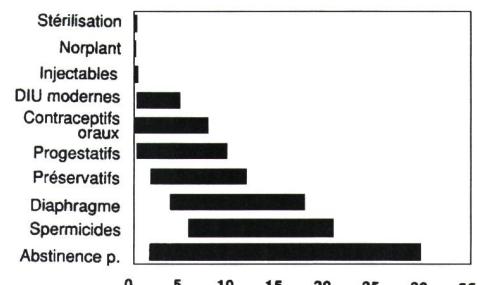
L'IMAP a été constitué en 1979, suite à une résolution du Conseil central de l'IPPF qui stipulait la mise en place d'un tableau d'experts internationaux ayant pour mission de conseiller et de guider l'IPPF sur les aspects médicaux et de prestation des services de la planification familiale et de la santé de la reproduction. Le Conseil central a en effet recommandé que:

«Le Groupe soit de réputation internationale, apte à octroyer à l'IPPF l'autorité nécessaire

pour surveiller, examiner et adopter des décisions de politique dans les domaines appropriés. Il fera la preuve que, dans l'élaboration de ses stratégies programmatiques et l'allocation de ses ressources financières, l'IPPF maintient un haut niveau de responsabilité envers les usagers de ses services à travers le monde. Il constituera une source d'expertise pour l'IPPF lui permettant ainsi de maintenir l'autorité de son action dans le milieu évolutif, et souvent imprévisible, des techniques contraceptives, de la réglementation sur les médicaments, et de l'opinion publique et du corps médical.»

En conformité avec la recommandation du Conseil central, l'IMAP se compose donc d'experts en gynécologie et obstétrique, endocrinologie, santé publique, techniques de contraception et gestion des programmes de planification familiale. On compte parmi eux d'éminents professeurs et cliniciens, ainsi que des experts internationaux jouissant d'une vaste expérience auprès des agences de recherche et de développement. Venant de tous les pays du monde, les membres de l'IMAP sont soumis à un système de rotation qui assure un apport régulier d'expérience et de compétences variées. L'accès de ces experts aux tous derniers résultats de la recherche en matière d'innocuité et d'efficacité des contraceptifs, permet au Groupe d'appuyer son avis sur des informations actualisées. Depuis avril 1994, l'IMAP se compose de 9 médecins en provenance des U.S.A., de Suède, de Grande-Bretagne, de Hong Kong et du Chili.

Marge de taux d'échec contraceptif



Pourcentage des grossesses/ Première année

Les références relatives à ces données sont disponibles auprès du Département médical de l'IPPF à Londres